

Alerte à la « contamination généralisée » des aliments par les PFAS

Santé. Deux poissons sur trois, 40 % des œufs et un quart des laits contiennent au moins un des quatre « polluants éternels » (PFAS) concernés par une limite réglementaire dans certaines denrées alimentaires, affirme Générations futures.

L'ONG souligne les difficultés rencontrées pour rassembler les données puisque seule une poignée de ces très nombreux produits chimiques per- et polyfluoroalkylés (PFAS) doivent être contrôlés dans les aliments. Elle ajoute que « seuls 8 pays ont transmis des données » à l'autorité sanitaire européenne des aliments (Efsa) pour 2023.

Dans son étude publiée hier, Générations futures analyse donc les données de l'Allemagne, du Danemark, des Pays-Bas et de la France, pays en retard sur les trois premiers et dont les données, limitées à certaines denrées, font que la contamination globale est « sous-estimée ».

Résultat : « 69 % des poissons, 55 % des abats, 55 % des mollusques, 39 % des œufs, 27 % des crustacés, 23 % des laits et 14 % des viandes contiennent au moins l'un des quatre PFAS réglementés » par l'UE qui a établi les teneurs maximales pour « seulement » quatre substances (PFOS, PFOA, PFHxS, PFNA) dans ces produits.

La réglementation est « dépassée et inadéquate »

L'ONG déplore l'absence dans cette liste des aliments pour enfants, des fruits, légumes, céréales et des produits laitiers et voudrait élargir la liste des PFAS mesurés. Elle rappelle que les PFAS utilisés dans l'industrie, dans des herbicides comme le flufenacet, très utilisé et récemment interdit dans l'UE, mais aussi dans les emballages alimentaires et ustensiles de cuisine,



L'Efsa a établi « la dose hebdomadaire tolérable pour la somme des quatre PFAS réglementés à 4,4 ng/kg de poids corporel par semaine ». Brooke Lark/Unsplash

sont susceptibles de contaminer « l'ensemble de la chaîne alimentaire ».

« L'alimentation est identifiée par l'Efsa comme la principale source d'exposition aux PFAS pour la population » mais les données sur la teneur des denrées en PFAS manquent cruellement et la régle-

mentation est « dépassée et inadéquate pour protéger la santé des consommateurs » puisqu'elle n'aboutit qu'à « très peu » de retraits du marché, selon Générations futures. ●